

Horizons

France

>> Dépistage

>> L'AUTEUR

Maud LAFON

Rédactrice permanente de La Dépêche Vétérinaire

MHOC : le nouveau système est efficace

Le groupe de travail Maladies héréditaires oculaires canines de l'association Qualitévet a validé un nouveau système de dépistage de ces affections. Après deux ans de fonctionnement, ce système a fait ses preuves et est désormais utilisé en routine par les 54 confrères signataires de la charte de dépistage.

Le groupe de travail Maladies héréditaires oculaires canines (MHOC) affilié à l'association Qualitévet, représenté par notre confrère Didier Schmidt-Morand, a montré un bilan positif de son fonctionnement lors d'une réunion bilan de Qualitévet, le 3 décembre, à Paris.

Le nombre croissant de chiens examinés (2 449 en 2006, 4 681 en 2007) témoigne du dynamisme du système, tout comme les 54 vétérinaires signataires de la charte MHOC en 2007 et la petite dizaine de candidats à la future session de validation de l'expérience prévue en 2008. Par ailleurs, les résultats, constants sur les deux années, sont encourageants en témoignant du faible nombre de chiens atteints puisqu'il avoisine les 5 %.

Statistiques raciales

Validé en 2005, le site dédié, www.ophtalmo.veterinaire.fr, cible trois types de visiteurs : le grand public, qui peut rechercher le vétérinaire signataire le plus proche et également contacter la Commission recours et contrôle en cas de litige; les vétérinaires pour lesquels l'accès est sécurisé par le numéro ordinal, avec soit le confrère non dépisteur, qui peut notamment s'informer sur les principales MHOC dans chaque race canine, ou voir les résultats d'un chien de client examiné ; soit le vétérinaire dépisteur, qui enregistre et édite ses certificats (2 521 certificats édités en 2006 et 4 999 en 2007, certains chiens faisant l'objet de plusieurs certificats successifs).

Les confrères, dépisteurs ou non, ont également accès sur le site à plusieurs statistiques permettant d'évaluer l'importance des MHOC dans les différentes races canines et le dynamisme de leurs clubs de race au niveau du dépistage.

Eurocompatibilité à l'étude

Le groupe a tenu sa première assemblée générale en janvier 2007. A cette occasion, il faut déplorer l'arrêt du dépistage des MHOC par le club du colley, à l'heure même où les résultats commencent à être visibles. « *Ce raisonnement est le plus mauvais car il est au contraire important de ne pas abandonner le dépistage quand les résultats sont là. Heureusement, les éleveurs sérieux le poursuivent* », ajoute Didier Schmidt-Morand.

Au niveau administratif, il a rappelé que c'était le propriétaire qui adressait le certificat au club de race, le vétérinaire dépisteur lui signalant juste l'existence d'un examen sur un chien donné. Le groupe propose désormais aux vétérinaires, sous réserve de l'accord du propriétaire du chien examiné, d'adresser eux-mêmes les certificats aux clubs de race dès lors qu'ils ne font pas état de MHOC, en même temps que la lettre d'information pour le président du club de race.

L'eurocompatibilité du système, *via* sa reconnaissance par l'ECVO*, est à l'étude et passera certainement par une révision des modalités de validation de l'expérience avec l'inclusion d'un examen pratique. ■

*ECVO : European college of veterinary ophthalmology.



Mark Bonham-Foljia.com

Constatant les bons résultats du dépistage dans sa race, le club du colley a décidé de ne plus exiger d'examens oculaires, ce qui, selon notre confrère Didier Schmidt-Morand, est tout l'inverse du raisonnement approprié.